

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5730

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENSALEK

Mostafa

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 63 65 34 74

Total des frais engagés : 362,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/12/2020

Nom et prénom du malade : Ben Salak Mostafa

16 DEC. 2020

ACCUEIL

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : goutte + varistamise + Hicobacter pylori

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

2

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/12/2020	C 91	80.00		Docteur TAGNAOUTI Médecine Générale 70 Rue Yacoubi Casablanca 25 50 29

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALMOWATEK Lotissement Annasim Lot 19 Lissasta - Casablanca Tél. 0522 22 22 34	14/12/2020	162.50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TAGNAOUTI Brahim
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Bordeaux.
MEDECINE GENERALE

70, Rue de Normandie - Maârif
CASABLANCA
Tél. / 05 22 25 59 32

الدكتور إبراهيم التڭناوتي
خريج كلية الطب ببوردو
الطب العام
70، زنقة نورماندي - الماريف
الدار البيضاء - الهاتف ، 05 22 25 59 32

Casablanca, le 14/12/2020 الدار البيضاء، في

OK 48,60x2

PPV: 49,60 DH
LOT: 20E06
EXP: 05/2023
PPV: 49,60 DH
LOT: 20E27
EXP: 05/2023

- Cure Jnt  2B

AB 1/15g 

- Zydome 300

10/18

- Amsel 1

1B/24

- Zeclan 500

1B

- Pulleo fluid  10+2/1

- Venolok  spray : 2B

3b nippes en cas de
crise

OK 18,00

■ VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

OK 45,30

162,50

Dr. TAGNAOUTI Brahim
Médecine Générale
70, Rue de Normandie Maârif
Tél. / 05 22 25 59 32

HARMACIE ALMAOUWATEN
Lotissement Annassim Lot. 192
Lissasfa - Casablanca
Tél. 05 22 25 59 32